



Déclaration liminaire Solidaires Finances Publiques CTL du 8 avril 2021

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Local se réunit ce jour en seconde convocation suite au boycott par les élu(e)s Solidaires Finances Publiques et CGT de la session du 30 mars.

Le motif invoqué était la restriction intolérable des droits des représentant(e)s du personnel pourtant élu(e)s, puisqu'il aurait fallu désigner 3 d'entre-eux(elles), autorisé(e)s à siéger en présentiel, les autres devant se contenter de suivre (ou de tenter de suivre vu les difficultés récurrentes de connexion...) les débats en visio ou audioconférence.

Afin de protester une nouvelle fois contre ces conditions indignes d'un véritable « dialogue social », les élu(e)s Solidaires Finances Publiques ne participeront pas au vote des sujets soumis pour avis à ce CTL.

Sur l'ensemble de ces points, notre position a été décrite lors de la lecture de la déclaration préalable le 30 mars.

Nous vous en rappelons ici les termes :

- fusion des Services de Publicité Foncière de Narbonne et Carcassonne : contre le projet puisqu'il consiste à regrouper, non pas pour améliorer le service public, mais pour supprimer structures et emplois dans un premier temps, la mission foncière dans sa totalité dans un second.

- Horaires d'ouverture des Centres des Finances Publiques du département : résolument contre également puisqu'il s'avère que les usagers seront de moins en moins accueillis physiquement, devant utiliser téléphone, Internet et autres moyens numériques pour parvenir à obtenir un quelconque renseignement des services des Finances Publiques.

- Règlement intérieur du centre de contact de Carcassonne : contre également, car demander à un(e) agent(e) de répondre pendant 5 heures quotidiennes au téléphone, voire même 6 lors de « périodes exceptionnelles » est nuisible à leur santé.

Ces points figurant à l'ordre du jour sont d'une importance cruciale pour les missions du service public des Finances et les conditions de vie au travail des agent(e)s. Ils mériteraient à coup sûr une réelle concertation avec les représentant(e)s du personnel.

À la place, des instances bâclées, sans possibilité de débattre, ni de revendiquer avec une organisation préalable qui n'a qu'un seul objectif : permettre à marche forcée la suppression méthodique de notre réseau et de nos missions.

Solidaires Finances Publiques persistera donc dans son combat déterminé contre toutes ces « contre-réformes » avec la participation des élu(e)s, des usagers et des agent(e)s en vue de permettre un service public des Finances, véritablement de proximité, au profit de nos concitoyennes et concitoyens.